

## DOSSIER

### Les agriculteurs bio du Grand Est se mobilisent pour la biodiversité

page 6



## PORTRAIT DU MOIS

### Rencontre avec François CHEVALLIER et Emilien KRON, à la ferme de Bagneux à Verneville (57)

page 10

LE MANIFESTE DES 1052  
ÉLEVEURS ET ÉLEVEUSES  
HORS-LA-LOI  
page 3

PÔLE BIO À LA MANUFACTURE  
DES TABACS DE STRASBOURG  
page 4

LOGEMENT DES VEAUX  
FINITION DES BOVINS  
ADULTES EN BÂTIMENT,  
BIENTÔT LA FIN  
page 12

LANCEMENT DU PROJET  
P.E.I. SÉCHAGE  
page 13

## SOMMAIRE

### ACTUALITÉS

- Le manifeste des 1052 éleveurs et éleveuses hors-la-loi — p. 3

### NOTRE RÉSEAU

- La Terre est Notre Métier & le Congrès Mondial de la Bio. — p. 4
- Pôle bio à la Manufacture des Tabacs de Strasbourg — p. 5

### DOSSIER

- Les agriculteurs bio du Grand Est se mobilisent pour la biodiversité — p. 6

### PORTRAIT

- Rencontre avec François CHEVALLIER et Emilien KRON, à la ferme de Bagneux à Verneville (57) — p. 10

### TECHNIQUE ET FILIÈRES

- Logement des veaux — p. 12
- Finition des bovins adultes en bâtiment, bientôt la fin — p. 12
- Lancement du projet P.E.I. Séchage — p. 13
- Maraîchage, la pénibilité n'est pas une fatalité ! — p. 14

### ANNONCES — p. 15

### AGENDA — p. 16

# EDITORIAL



**Julien SCHARSCH**  
Président  
de Bio en Grand Est

## Pour une autre PAC

L'Union Européenne a lancé les travaux visant à définir ce que sera la nouvelle Politique Agricole Commune sur la période 2021-2025.

L'avenir de notre agriculture et donc de notre alimentation, est un enjeu d'intérêt général. Et l'intérêt de nos concitoyens pour ces questions va croissant.

Ce fut le cas lors de la mobilisation « Pour une autre PAC » du 22 octobre dernier devant le Parlement Européen de Strasbourg. Ce jour-là plusieurs dizaines d'associations françaises et allemandes représentant les agriculteurs, les associations de protection de la nature, les consommateurs, les organisations défendant une alimentation saine, ou encore les apiculteurs étaient présents. Ensemble, nous demandons une réorientation de la PAC vers une agriculture qui respecte les équilibres naturels et la biodiversité, qui favorise l'humain et la proximité, et qui fournisse une alimentation saine et équilibrée à tous nos concitoyens.

Quant à nous, agricultrices et agriculteurs Bio nous sommes résolus à contribuer à cette transition en diffusant les pratiques novatrices que nous expérimentons chaque jour, pour que tous nos collègues agriculteurs puissent s'en inspirer.

Mais nous sommes également conscients que nous pouvons encore améliorer nos propres pratiques pour mieux préserver nos sols, pour contribuer à l'atténuation du changement climatique, pour augmenter la résilience de nos structures, pour diversifier nos relations économiques et les rendre plus équitables...

C'est une démarche de progrès continue que nous proposons à toute l'agriculture et dans laquelle nous voulons également inscrire l'agriculture bio !



• **Bio en Grand Est** •

Bio en Grand Est - Site de Laxou  
Siège Social  
Les Provinces, espace Picardie - Entrée 1  
54 520 LAXOU  
Tel. 03 83 98 49 20

## MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Julien SCHARSCH  
Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR  
Crédit Photos : Bio en Grand Est  
Impression : SharePrint  
Publication gratuite  
Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF  
Numéro : 23 nov. 2019  
ISSN : 2558-7668

NOUS CONTACTER :  
com.biograndest@gmail.com

## LE MANIFESTE DES 1052 ÉLEVEURS ET ÉLEVEUSES HORS-LA-LOI

« Nous, éleveurs bovins, caprins, ovins, porcins, équins, de volailles, apiculteurs ; Que nous soyons en agriculture biologique ou en conventionnel, en montagne ou en plaine, nous utilisons des plantes pour prévenir les maladies et pour les soins à nos animaux. Nous privilégions l'usage des plantes, plutôt que des antibiotiques ou tout autre produit chimique de synthèse.

Et nous sommes dans l'illégalité !

En valorisant un savoir-faire traditionnel basé sur la nature, en protégeant ainsi nos animaux et nos concitoyens de l'antibiorésistance, en préservant l'eau de contaminations par des médicaments chimiques de synthèse, nous sommes hors-la-loi. L'usage généralisé des antibiotiques pose aujourd'hui un problème de santé publique. Chaque année, en France, plus de 150 000 patients développent une infection liée à une bactérie multi-résistante, et plus de 12 500 personnes en meurent.

Face à cette urgence, il est incohérent que l'usage des plantes en élevage se voie imposer un tel carcan réglementaire. En effet, aujourd'hui, pour pouvoir utiliser des plantes en

élevage, elles doivent disposer d'une autorisation de mise sur le marché (AMM), comme les médicaments, et être prescrites par un vétérinaire. Or, très peu de médicaments à base de plantes disposent de cette AMM, procédure lourde et inadaptée. Au mieux, nous avons le droit d'utiliser des préparations sur prescription d'un vétérinaire, lorsque aucun autre médicament n'est disponible !

Impossible donc, pour nous, d'utiliser des orties, du romarin, du pissenlit, de la lavande... pour les soins à nos troupeaux. La loi nous contraint à leur préférer des produits antibiotiques, anti-inflammatoires ou anti-parasitaires issus de la chimie de synthèse !

Parce que nous voulons continuer à nous former.

Parce que nous voulons expérimenter, échanger et débattre librement sur ces pratiques avec nos collègues.

Parce que nous ne voulons plus être hors-la-loi !

L'État doit en urgence définir un cadre réglementaire spécifique pour pouvoir utiliser les plantes en élevage et mettre un terme à cette situation. »



1052 éleveurs et éleveuses

### BIO EN GRAND ACCOMPAGNE LES ÉLEVEURS POUR LES TRAITEMENTS ALTERNATIFS

Le cahier des charges de l'agriculture biologique préconise la prévention et l'usage des traitements alternatifs. Bio en Grand Est propose régulièrement des formations sur l'homéopathie, l'ostéopathie mais aussi l'utilisation de l'aroma- et la phytothérapie. Notre objectif aider les éleveurs à bien utiliser ces techniques alternatives et connaître le cadre réglementaire. Prochaines formations :

#### **Approche Globale et Dynamique de l'Alimentation des Petits Ruminants**

5 et 6 décembre 2019 - Bacourt (57) et Landaville (88)

*Intervenante : Lucile Brochot vétérinaire phytothérapeute du GIE Zone Verte*

*Contact : Julia Sicard : julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89*

#### **Santé Animale : Approche globale, influence du milieu et de l'éleveur.se**

9 décembre 2019 - Poix Terron (08)

*Intervenant Jérôme Crouzoulon, ancien éleveur et formateur en santé et nutrition animale*

*Contact : Amélie Lengrand : amelie.lengrand@biograndest.org / 06 18 18 72 55*

#### **Utiliser les plantes pour le bien-être des laitières : initiation**

3 et 4 février 2020 (2 jours) - Haguenau (à confirmer)

#### **Gestion des parasites chez les bovins : comment faire pour moins traiter ?**

5 février 2020 (1 jour) - Alsace Bossue

#### **Plantes et bien-être animal : spécial tarissement**

6 février 2020 (1 jour) - Alsace Bossue

*Intervenant : Michel Bouy (vétérinaire cabinet Antikor)*

*Contact : Danaé GIRARD : danae.girard@biograndest.org / 06 70 37 06 22*





BRÈVES

ARRIVÉE DE JUSTINE CNUUDE

Arrivée le 1<sup>er</sup> octobre à Châlons en Champagne, je reprends les missions de Mathilde LE TRAOU sur la filière champagne bio.



Diplômée ingénieure agronome de l'école Montpellier SupAgro, avec une spécialisation viticulture et œnologie, et œnologie, j'ai effectué différentes expériences en France comme à l'étranger dans le domaine du vin. J'ai travaillé pendant plus d'un an au Comité Champagne sur la qualité raisin-vin.

Au sein de Bio en Grand Est, je vais mettre en place les actions du projet filière vitivinicole bio en Champagne : accompagner la conversion en viticulture, étudier les transformations et les débouchés afin de valoriser en bio les sous-produits de la vinification.



Justine CNUUDE  
justine.cnuude@biograndest.org

ARRIVÉE DE AURÉLIE PARANT-SONGY



Arrivée début octobre à Châlons-en-Champagne, je remplace Amandine LAURENT au poste de chargée de mission grandes cultures bio.

Diplômée de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires de Nancy, j'ai travaillé 4 ans au laboratoire Résistance Induite et Bioprotection des Plantes (RIBP) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne sur la thématique des maladies du bois de la vigne et notamment sur l'impact de facteurs climatiques sur l'expression de ces maladies.

Au sein de Bio en Grand Est, je serai référente grandes cultures, animerai la commission grandes cultures et travaillerai sur le développement des filières chanvre, betterave sucrière et légumes secs bio dans la région.



Aurélié SONGY / 06 88 28 37 68  
aurelie.songy@biograndest.org

LA TERRE EST NOTRE MÉTIER & LE CONGRÈS MONDIAL DE LA BIO.

Deux événements d'envergure dédiés à l'agriculture biologique auront lieu en septembre 2020 en Ille-et-Vilaine : Le salon La Terre est Notre Métier, à Retiers, et le Congrès Mondial de la Bio, à Rennes.

Ces deux événements sont partenaires et complémentaires. En effet, pour permettre aux congressistes du monde entier de rencontrer les acteurs locaux de la bio et permettre des échanges de terrain, les dates du salon La Terre est notre métier ont été adaptées. Ainsi, le programme de la 1<sup>ère</sup> journée du salon La Terre est notre métier sera ouvert aux délégations du Congrès et figurera dans leur programme de pré-conférences.

Les 2 événements s'adressent à des publics différents.

Les conférences du salon La Terre est Notre Métier sont des conférences dédiées aux résultats de la recherche appliquée en bio, aux filières et aux techniques bio. Elles s'adressent très directement aux agriculteurs, qu'ils soient bio ou non bio, aux porteurs de projets et aux professionnels de l'agriculture biologique (techniciens, agents de développement...). Le salon prévoit d'accueillir 10 000 personnes les 22 et 23 septembre 2020.

Les conférences du Congrès sont davantage tournées vers la recherche scientifique et participative, l'innovation et le dialogue au sein des filières bio et le partage de pratiques entre producteurs et opérateurs à l'échelle internationale. Les conférences du Congrès seront réparties à travers 6 thématiques. 2500 participants sont attendus.



source : FNAB





## PÔLE BIO À LA MANUFACTURE DES TABACS DE STRASBOURG : NOUVELLES D'UN PROJET ACCOMPAGNÉ PAR NOTRE RÉSEAU

Depuis 2015, l'OPABA – et maintenant Bio en Grand Est - accompagne un projet autour de l'alimentation biologique dans la ville de Strasbourg. Ce projet entre dans une nouvelle phase avec une prise d'autonomie avec la mise en place d'une gouvernance propre.

L'idée est de créer un lieu qui propose une offre alimentaire complète : faire ses courses, se restaurer sur place, mieux comprendre les enjeux agricoles et participer à des événements autour de cette thématique.

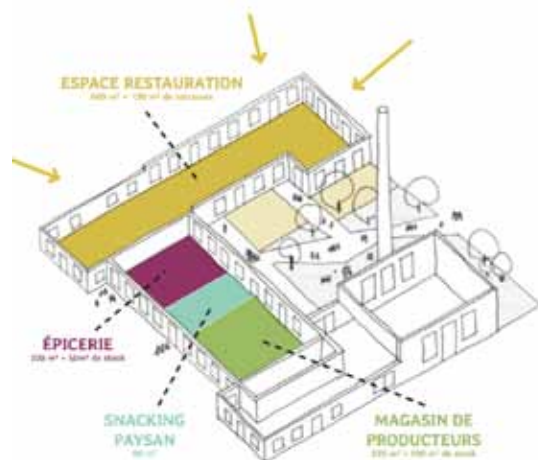
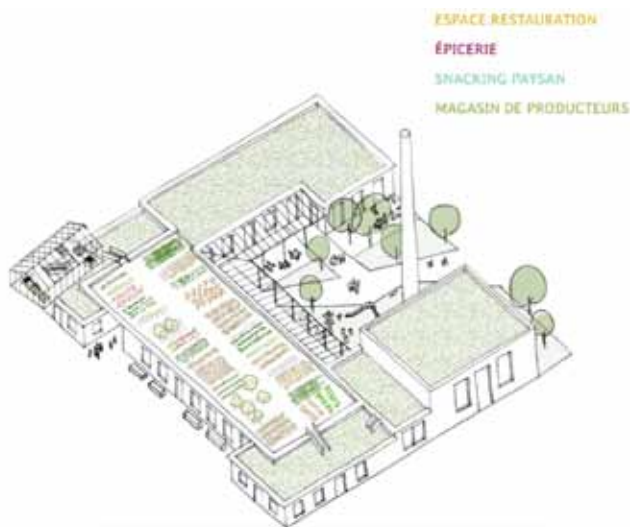
En 4 ans, le projet a vu de nombreuses évolutions et a trouvé son lieu d'implantation. Ce sera à la Manufacture des Tabacs de Strasbourg, en pleine rénovation depuis fin 2018. Ce lieu accueillera une partie de l'université, une auberge de jeunesse, une pépinière d'entreprise et...un lieu d'alimentation biologique. Le « L.a.b. », pour les intimes. Le L.a.b. regroupera un magasin de producteurs qui propose une partie épicerie et un snack, 3 restaurants (un restaurant type brasserie, un café-bistro haut de gamme, un



vegan). Le lieu sera aussi dédié à la sensibilisation et d'autres surprises sont encore en réflexion. Montrer toutes les possibilités qu'offrent les aliments bio, c'est ça l'objectif. Du côté du magasin de producteurs, ce sont une quinzaine de fermes qui se regroupent afin de proposer une gamme complète aux habitants du quartier, étudiants et touristes qui fréquenteront le lieu.

### UN NOUVEAU SOUFFLE

Durant 4 ans, l'OPABA a accompagné de manière intensive les producteurs dans le montage du projet. Ils travaillent désormais beaucoup plus en autonomie depuis que la gouvernance est mise en place. Les producteurs ont fondé leur SAS qui a pris des parts dans la SCIC créée afin de regrouper les différentes entreprises (magasin et restaurants). A présent, c'est le travail de concertation architecturale qui est en cours. Puis démarreront les travaux durant lesquels chacun devra patienter avant l'ouverture prévue pour 2021. Du côté de la coordination du projet global, la Manufacture va bientôt embaucher son/sa premier(ère) salarié(e) afin de prendre le relai de Léa Rudolf, mise à disposition par la fondation Terra Symbiosis, à l'initiative du projet.



Danaé GIRARD  
danae.girard@biograndest.org



# LES AGRICULTEURS BIO DU GRAND EST SE MOBILISENT POUR LA BIODIVERSITÉ

L'agriculture biologique favorise la biodiversité.

## COMMENT SE REPRÉSENTER LA BIODIVERSITÉ ?

La biodiversité désigne la diversité du vivant. On distingue la diversité des écosystèmes, des espèces et la diversité génétique.

Il est d'usage de distinguer la biodiversité sauvage et la biodiversité domestique, elle-même pouvant se distinguer en biodiversité élevée et cultivée. On parle aussi de biodiversité fonctionnelle. Elle désigne la biodiversité pourvoyeuse de services bénéfiques aux humains. Ces services gratuits fournis par la nature (ex. : pollinisation) sont appelés services écosystémiques.

Les écosystèmes façonnés par l'activité agricole ou l'élevage sont nommés agroécosystèmes. On y trouve :

- La biodiversité sauvage, c'est-à-dire la diversité et l'abondance de la faune et la flore sauvages pourvoyeuses de services écosystémiques telle que la pollinisation.
- La biodiversité domestique, c'est-à-dire la diversité des espèces, variétés, races et individus choisis par l'agricultrice (ou l'agriculteur) pour sa production et dont la richesse va permettre de résister aux différentes conditions climatiques, à la propagation de maladies, etc.

L'INRA a évalué les services écosystémiques que rendent les agroécosystèmes, c'est-à-dire le système "sol-plante" de la parcelle, incluant les êtres vivants qui y circulent (animaux d'élevage au pâturage, biodiversité animale sauvage), et les éléments semi-naturels (haies, arbres isolés, mares, bords de parcelle...), non seulement à l'agriculteur mais aussi à la société. Quatorze principaux services écosystémiques ont été identifiés ainsi que leurs bénéficiaires.

L'agroécologie dont l'AB repose sur la valorisation des services écosystémiques. Cela lui vaut d'être reconnu pour ses nombreuses aménités positives que l'ITAB et l'INRA ont également cherchés à lister au cours d'autres travaux.

Service écosystémique	Bénéficiaire direct (Bénéficiaire indirect)
Structuration du sol	Agriculteur
Fourniture d'N minéral aux plantes cultivées	Agriculteur (=> Société)
Fourniture d'autres nutriments aux plantes cultivées	Agriculteur (=> Société)
Stockage et restitution de l'eau aux plantes cultivées	Agriculteur (=> Société)
Stabilisation des sols et contrôle de l'érosion	Agriculteur et Société
Pollinisation des espèces cultivées	Agriculteur
Régulation des graines d'adventices	Agriculteur (=> Société)
Régulation des insectes ravageurs	Agriculteur (=> Société)
Atténuation naturelle des pesticides par les sols	Société
Régulation de la qualité de l'eau vis-à-vis du N, du P et du carbone organique dissous	Société
Stockage et restitution de l'eau	Société
Régulation du climat global par atténuation des GES et stockage de C	Société
Potentiel récréatif (activité de plein air sans prélèvement)	Société
Potentiel récréatif (activités de plein air avec prélèvement)	Société

14 services écosystémiques principaux d'après  
« INRA, 2017, Les services écosystémiques rendus par les écosystèmes agricoles. 2017 ».

## DANS QUEL ÉTAT SE TROUVE CETTE BIODIVERSITÉ ?

Un vrai déclin de la biodiversité est observé à l'échelle mondiale. D'après l'IPBES (Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques), 25% des espèces sont menacées et plus de 1 million d'espèces ne passeront pas les décennies à venir. L'abondance moyenne des espèces locales des grands habitats terrestres a diminué de 20%. En France, on observe depuis 1989 une diminution de 38 % des effectifs des oiseaux des milieux agricoles (programme STOC).

Parmi les 5 facteurs identifiés comme les causes majeurs, on retrouve : le changement d'utilisation des terres, la pollution des écosystèmes, les espèces invasives, le changement climatique, la surexploitation. L'agriculture intensive figure parmi les premières causes de perte de biodiversité en fragmentant et en détruisant les habitats naturels.

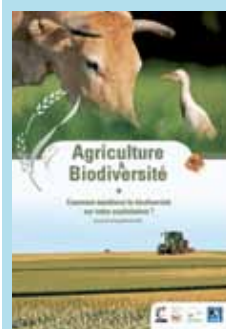
Les travaux\* comparant l'effet des pratiques agrobiologiques sur la biodiversité, vis-à-vis des pratiques conventionnelles révèlent 30% d'espèces en plus et 50% d'individus supplémentaires dans les parcelles biologiques. Des progrès

sont à réaliser sur des pratiques agricoles : l'utilisation

des pesticides d'origine naturelle, le désherbage mécanique répété, la profondeur et fréquence du labour. Et ces progrès devraient

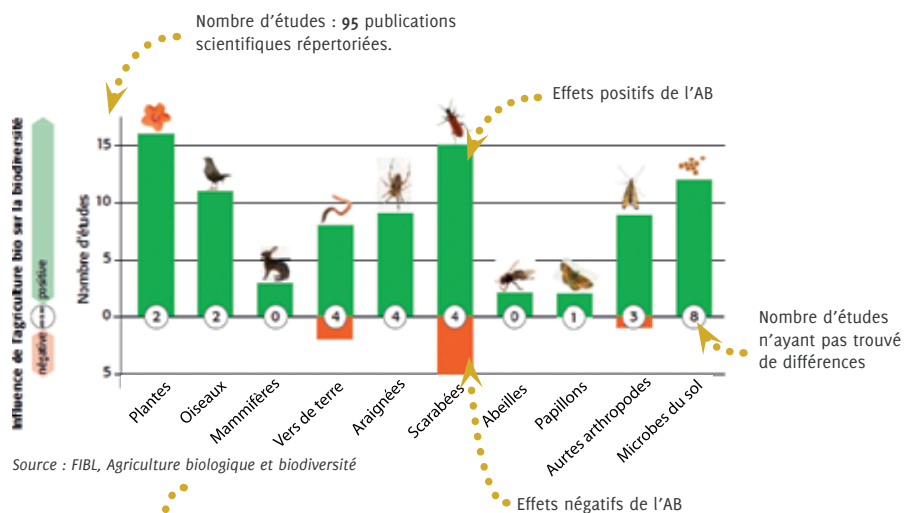
être couronnés de résultats puisque les études montrent une capacité de la biodiversité à recoloniser, à se maintenir, lorsque des pratiques vertueuses sont mises en place à sa destination.

La biodiversité domestique s'est également fortement érodée. La FAO (l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) publie des rapports sur l'état des ressources



Si vous voulez en savoir plus sur les pratiques qui préservent la biodiversité sur les fermes, consultez les fiches techniques et méthodologiques « Agriculture et biodiversité : Comment améliorer la biodiversité sur votre exploitation »

réalisées par la FNAB avec la LPO, FARRE et la FNCIVAM en 2011.



- Entre **65 et 80 %** des études trouvent un impact bénéfique
- **25 %** ne trouvent pas d'impact significatif
- **8 %** constatent un impact négatif (vers de terre, carabes et autres arthropodes)<sup>16</sup>



Les études les plus récentes confirment ce diagnostic. En 2019, une étude menée sur 6 ans révèle que dans les parcelles en bio sur la Zone atelier Plaine & Val de Sèvre<sup>20</sup> il y a :

- + **37 %** de couvains,
- + **20 %** d'abeilles
- + **53 %** de miel

phytogénétiques et zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. En 2008, elle annonce que « trois quarts de la diversité génétique variétale des plantes cultivées ont disparu au cours du XXe siècle. Seules 12 espèces végétales et 14 espèces animales assurent désormais l'essentiel de l'alimentation de la planète », alors que « dans le passé, 10.000 espèces étaient cultivées pour nourrir la planète ». D'après un rapport de l'Inra datant de 2014, sur les races françaises menacées d'abandon pour l'agriculture, 143 races sont menacées sur 179 races locales identifiées en France.

On observe une diversité génétique plus importante en bio avec des troupeaux de races mélangés (Projet GenAB). En outre, un nombre croissant d'agriculteurs bio retournent vers la culture de variétés anciennes et produisent eux-mêmes leurs semences.

\*Bengtsson J., Ahnström J., Weibull A.C., 2005. The effects of organic agriculture on biodiversity and abundance: a meta-analysis. Journal of Applied Ecology 42: 261-269. Hole DG., Perkin, A.J., Wilson J.D., Alexander I.H., Grice P.V., Evans A.D., 2005. Does organic farming benefit biodiversity? Biological Conservation 122: 113-130.



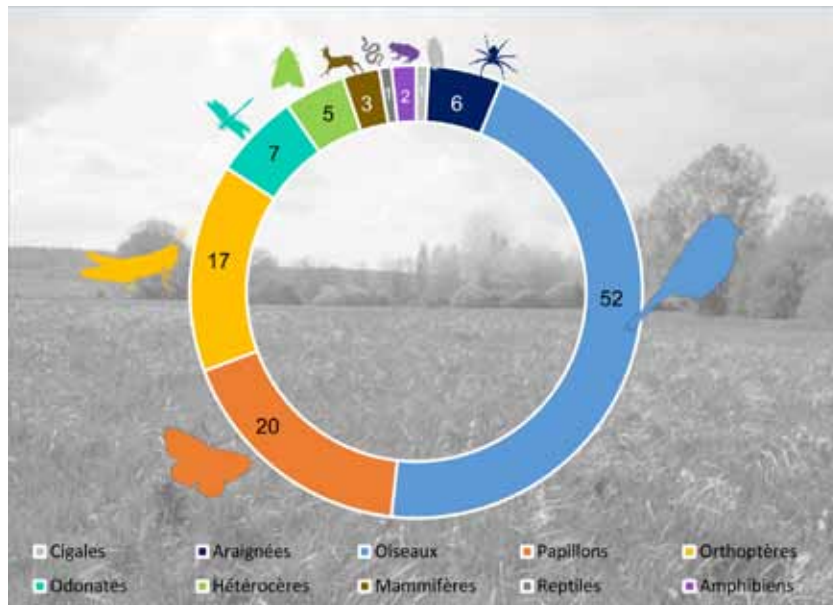
## ON PASSE À L'ACTION CHEZ LES PAYSANNES ET PAYSANS DE BIO EN GRAND EST

2 axes de travail sont aujourd'hui définis par Bio en Grand Est en partenariat avec la LPO :

- L'aménagement du milieu : davantage de mares, de haies, d'arbres isolés, de nichoirs... avec une implantation réfléchiée en termes de trame verte et bleue et de ressource visée de végétaux locaux ;

- La gestion du milieu : développement de pratiques de gestion des parcelles et de leurs abords respectant les cycles biologiques de la faune et la flore (moins de travail du sol, moissonner et faucher de manière centrifuge, éviter les vermifuges, taille de haie en dehors des périodes de nidification...)

Un 3ème axe travaillé est celui de la biodiversité cultivée avec le développement des semences paysannes.



Synthèse de l'état des lieux de la diversité des espèces présentes sur une ferme bio (LPO Champagne Ardenne, 2019)

### Un réseau de fermes bio-diversité

C'est en 2018 que commence vraiment le travail sur les axes 1 et 2 avec la rencontre de 2 volontés, celle de Bio en Grand Est qui considère que les agriculteurs bio agissent déjà en faveur de la biodiversité mais peuvent faire mieux, et celle des LPO Champagne-Ardenne et Alsace qui souhaitent renforcer leurs actions dans le milieu agricole. Ils sont rejoints par la LPO Alsace et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges pour porter le projet « réseau de fermes Bio-Diversité » soutenu par plusieurs financeurs (Région, AESN, AERM, AERMC, DREAL) dans le cadre de la politique de préservation et restauration de la Trame Verte et bleue. Il est constitué d'un réseau de 20 fermes bio pilotes sur la biodiversité, situées dans l'Aube, la Haute-Marne et en Alsace, sur des territoires où la biodiversité et la qualité de l'eau sont à reconquérir.

A noter : la Trame Verte et Bleue (TVB) désigne un réseau écologique constitué de réservoirs de biodiversité et de corridors entre ces réservoirs. Cette trame parcourt les territoires (milieux boisés, ouverts, aquatiques...) et rencontre des discontinuités liées aux activités humaines (infrastructures routières et urbaines, haies supprimées...).

Grâce à la LPO, les producteurs bio ont pu bénéficier et participer au suivi et au comptage des espèces floristiques et faunistiques de leurs exploitations. Un diagnostic a été établi afin d'avoir un état des lieux écrit et détaillé de la biodiversité présente sur leur ferme. Ce diagnostic comprend

également des préconisations en matière d'aménagements et de gestion des champs et de leurs abords. Certaines préconisations ont pu voir le jour au printemps 2019. Haies, mares, bandes enherbées et fleuries, abris pour la petite faune ont été implantés en tenant compte des problématiques :

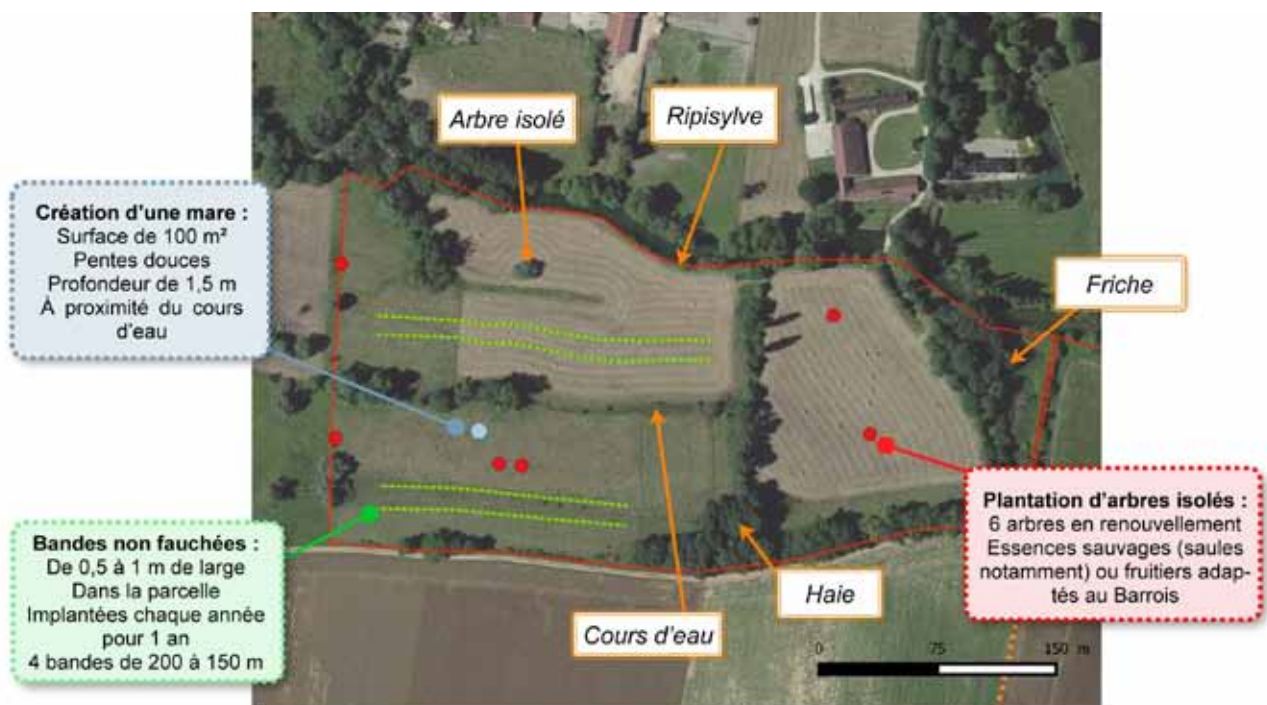
- de temps avec des saisons plus ou moins favorables à l'implantation des plants de haies ou des mares et le travail des producteurs,
- d'espace avec des contraintes de locations de terres
- compatibilité avec les pratiques agricoles

### Des producteurs investis et impliqués

Au printemps 2019, Céline DECHAUX et Thierry REMY ont ouvert les portes de leurs fermes « pilotes » en zone Champagne Humide sur le thème de la biodiversité. « L'année dernière au moment du comptage avec Aurélien DESCHATRES, chargé de mission LPO, je n'avais absolument pas conscience de la diversité d'espèces présentes sur ma parcelle. Aujourd'hui, je suis capable de voir et reconnaître cette biodiversité et d'expliquer en tant que productrice de PPAM, la façon dont je travaille avec et mes actions pour favoriser l'accueil de toutes ces espèces sur ma ferme. »

Une haie a été implantée afin de limiter l'exposition aux produits chimiques de synthèse d'une parcelle voisine. Les aménagements mis en place jouent un rôle essentiel pour les cultures puisqu'ils permettent un certain ombrage pour ses plantes en période de forte chaleur. Aussi, les





Cartographie des améliorations possibles pour favoriser la biodiversité sur une parcelle (LPO Champagne Ardenne, 2019)

piquets, arbres et haies sont favorables aux busards qui se nourrissent de rats taupiers : un des principal ravageur sur les parcelles de Céline.

Thierry REMY a quant à lui mis en avant les changements de pratiques agricoles qui ont conduit à la modification du paysage de Magneux, autrefois bocager.

Les prairies conservées et entretenues par Thierry témoignent de leur importance puisqu'elles abritent aujourd'hui des espèces faunistiques et floristiques très rares, découvertes par la LPO durant le projet. En outre, des aménagements favorables à la biodiversité ont été mis en place par ses parents et ont aujourd'hui une très grande importance puisque les arbres et haies permettent d'apporter de l'ombrage à ses bovins qui profitent pleinement du pâturage pour produire un lait de qualité.

Du côté des pratiques agricoles, Thierry REMY a pu constater qu'en préservant les insectes coprophages (en arrêtant l'apport de produit de synthèse sur ses prairies et en limitant l'apport de produits antiparasitaires aux vaches), les bouses se dégradent beaucoup plus facilement et plus vite. Les bovins réalisent aussi beaucoup moins de refus, voire aucun dans les prairies qui deviennent homogènes.

### Des collectivités sensibilisées et invitées à participer

Bio en Grand Est et la LPO ont porté à connaissance ce travail aux communes et intercommunalités abritant sur leur territoire administratif des fermes bio-diversité. C'était une opportunité pour les sensibiliser et faire prendre une dynamique locale de préservation de la biodiversité et de transition agricole. La Fredon a agi à nos côtés pour sensibiliser et accompagner les collectivités sur la partie non agricole. Un intérêt des élus et agents de ces collectivités est d'abord apparu laissant place au constat d'une connaissance et d'une action relativement sommaire sur le sujet de la biodiversité et l'agriculture, d'une difficulté à trouver le temps, les moyens et les forces pour agir.

### De belles perspectives à l'horizon

Une candidature à l'appel à projet Trame Verte et Bleue Grand Est 2019 est en cours d'examen. En 2019, la FNAB avec AgroBio Périgord et Bio en Grand Est ont réalisé un recensement d'actions liant agriculture et biodiversité menées par des paysans et paysannes bio, ainsi que par des collectivités.

*Plus d'information sur notre site web Bio en Grand Est.*

*Vous avez des idées de projet, un intérêt pour la biodiversité sur votre ferme : contactez-nous [contact@biograndest.org](mailto:contact@biograndest.org)*



Joël BOURDERIOUX  
joel.bourderioux@biograndest.org

Maëlle DROUAILLET  
maelle.drouaillet@biograndest.org



## RENCONTRE AVEC FRANCOIS CHEVALLIER ET EMILIEN KRON, A LA FERME DE BAGNEUX A VERNEVILLE (57)

### Quel est ton parcours et ton projet d'installation, François ?

**François :** C'est un rêve d'enfant, j'ai toujours voulu faire paysan. Pour cela, j'ai mis de l'argent de côté et je me suis installé à l'âge de 38 ans. Des contraintes familiales ont orienté mon installation sur une ferme proche de la ville de Metz, dans une région de grosses fermes avec un accès au foncier limité.

Ainsi, j'ai fait l'acquisition en 1996 de 5 ha, un corps de ferme et un bâtiment de caractère pour m'installer en 2000. C'est la ferme et sa limite foncière qui a déterminé l'activité avec une production de poules pondeuses et de légumes de plein champ ainsi que des chambres d'hôtes.

### Et te concernant Emilien ?

**Emilien :** J'ai fait le conservatoire, puis donné des cours de piano et vendu des pianos. Un jour, un gars est venu avec une grosse cylindrée et a acheté un piano pour faire beau dans son salon en négociant le prix ; le lendemain un père de famille est venu avec toutes ses économies pour acheter le piano de rêve de sa fille sans négocier. Ça m'a donné la larme à l'œil et j'ai décidé de tout plaquer et de réaliser mon rêve.

J'ai suivi le BPREA maraîchage Bio à Courcelles-Chaussy en 2011, puis j'ai eu plusieurs pistes infructueuses de recherche de foncier pour pouvoir m'installer. J'ai été embauché en tant qu'encadrant technique au Jardin d'insertion d'Hussange en 2013 avec toujours le projet à terme de m'installer. En 2017, François m'a invité à travailler ensemble à Verneville.

### Quelle a été la démarche pour permettre l'installation d'Emilien sur la ferme ?

**F. :** Cela a été graduel. C'est le maraîchage qui a permis l'installation d'une personne supplémentaire sur la ferme. J'ai commencé par prendre un saisonnier, puis un salarié sur 6 mois et un saisonnier, puis un salarié à temps plein et ainsi de suite, jusqu'à l'année dernière en 2018 où nous avons été 5 personnes (équivalent 35h sur la ferme). Avec l'acquisition d'expérience, de savoir-faire et l'atteinte du seuil de rentabilité, j'ai dégagé suffisamment de revenu pour s'installer à 2 et ainsi accueillir Emilien en tant qu'associé sur la ferme. Nous nous prélevons largement 1 smic chacun.



Présentation de la ferme

**Installation en 2000,  
Création de l'atelier maraîchage en 2001**

**SAU :** 12 ha

**Surface maraîchage :** 2 ha. dont 2000 m<sup>2</sup> de tunnels et 250 m<sup>2</sup> de tunnel à semis. 0,7 ha de pomme de terre.

**Atelier Poules pondeuses :** 1600 par an, en 3 lots.

**Céréales :** 9,5 ha

**Sol :** Argilo-calcaire

**Vente des légumes :** Amap 60% ; Vente à la ferme 20% ; Magasins bio 10%, vente aux maraîchers 10%.

**Ventes des œufs :** GMS et Magasins bio 80%, Amap et vente à la ferme 20%.

### Pourquoi vous êtes-vous associé ?

**F. :** Une de mes motivations est de permettre une transition vers une cessation d'activité. J'étais fatigué de tout porter tout seul, à la fois la responsabilité des ateliers de production et des salariés. Alors qu'en étant associé, je n'ai plus cette responsabilité de salariés et cela nous permet de partager les choix techniques à effectuer. C'est rassurant de discuter avant et de porter les choix à deux. C'est plus paisible et on se pose beaucoup moins de questions.

**E. :** Oui ça fait du bien, 2 têtes qui réfléchissent. Ça permet également de pouvoir se dégager un week-end sur deux et ainsi vivre avec sa famille et voir ses gamins grandir. Nous sommes complémentaires dans notre approche et notre réflexion et ça devient plus facile à 2 pour réaliser

nos projets. C'est un luxe de pouvoir se prendre du temps de réflexion l'un et l'autre en journée et non la nuit. Au final, nous sommes plus performants à 2 sur une même ferme que chacun de notre côté.

### Comment en es-tu venu à produire des légumes ?

**F.** : J'ai privilégié la mécanisation sur la ferme, pour me faciliter le travail et la vie. Si à mes débuts, je voulais soustraire le travail du sol et les semis, l'absence de CUMA et de solidarité sur le territoire m'a obligé à acheter du matériel. Avec l'acquisition de 8 ha supplémentaire, j'ai recherché du matériel d'occasion pour être plus autonome. Ainsi, sans investir beaucoup plus à l'exception d'une bineuse, je me suis lancé dans les légumes de plein champ. En 2005, j'ai commencé à vendre mes œufs et mes légumes à une première Amap, en 2008 une deuxième, puis une troisième. Ce sont les amapiens qui m'ont motivé pour me diversifier et m'améliorer. J'ai ainsi acheté des tunnels pour faire des légumes d'été.

**E.** : L'idée m'a traversé la tête quand j'étais en 3<sup>ème</sup>, ma mère avait un potager. J'aime la diversité en maraîchage, il n'y a pas de routine. J'aime la multitude de tâches à effectuer, même si c'est fatigant. Au-delà des légumes, la vente directe est importante pour moi afin d'être en contact direct avec les clients.

### Comment fonctionne votre atelier de poules pondeuses ?

**F., E.** : Nous avons 1600 poules pondeuses menées en 3 lots. Nous gardons les poules 13 mois environ.

Nos 9 hectares de céréales permettent de produire 20% de la ration des poules pondeuses. Nous faisons 2 années de luzerne puis 3 années de céréales (blé/ triticales-pois/ triticales) avec un semis sous couvert au printemps de luzerne dans le triticales.

### Comment les ateliers de poules pondeuses et de légumes interagissent ?

**F., E.** : L'atelier poule permet d'amender le maraîchage. Nous mettons 15 T. de fientes compostées (30 T./ avant compostage), ce qui permet d'amender 165 kg d'azote par an et par hectare.

Le développement de l'atelier légumes nous permet de valoriser 20% de nos œufs en vente directe. Par ailleurs, la production et la vente d'œufs toute l'année nous assure une trésorerie tout au long de l'année.

### Quel est votre projet à tous les deux pour la ferme ?

**F.** : Nous souhaitons stabiliser la ferme à son point d'équilibre entre main d'œuvre, charges, commercialisation et revenu.



Nous ne souhaitons pas augmenter le chiffre d'affaire pour ne pas à avoir un surplus de gestion administrative et de salariés. Nous voulons privilégier la vente directe, la relation avec les gens qui achètent et consomment notre production, ne pas trop développer la vente en magasin bio. Nous souhaitons diversifier davantage notre gamme en termes de variétés et dans le temps. Aussi, nous allons augmenter notre surface de tunnels afin de proposer des paniers toute l'année. Diversifier, en faisant plus de mesclun, de champignons, d'endives, de légumes primeurs ainsi que des fruits, avec également un projet de jus de légumes.

Cette diversification nous correspond à tous les deux et fait écho à notre curiosité, l'envie de tester et d'expérimenter. Nous nous obligeons à réfléchir et ne souhaitons pas un travail répétitif.

**E.** : ... et pour en ajouter, j'imagine une micro-brasserie et cultiver du houblon.

**F.** : Nous avons à cœur d'améliorer notre cadre de travail, créer un îlot de verdure au milieu du plateau de céréales. Nous avons eu 2 nichées de faucons crécerelles cette année et avons de plus en plus d'hirondelles. Ça fait vraiment plaisir. Nous souhaitons ouvrir notre ferme vers l'extérieur, accueillir des amapiens, des stagiaires, des visiteurs, des collègues maraîchers. Travailler en commun c'est savoir partager. Nous sommes associés sur le même atelier, nous ne sommes pas spécialisés.

**E.** : L'un et l'autre nous n'avons jamais eu de soucis pour partager les tâches, nous avons besoin de communiquer sur tout, ce qui nous oblige de faire un tour du champ ensemble, c'est notre domaine à tous les deux.

Propos recueillis par  
**Nicolas HERBETH**  
nicolas.herbeth@biograndest.org



## LOGEMENT DES VEAUX

**Suite à une précision du guide de lecture, une obligation d'accès à des aires extérieures peut entraîner des besoins de réaménagement chez les éleveurs.**

Une précision dans le Guide de lecture sur le logement des veaux a été faite en 2016. Il y a été précisé que : « Les jeunes animaux (veaux, agneaux, chevreaux) qui sont encore sous alimentation lactée ne sont pas encore des herbivores et ne sont donc pas soumis aux exigences de l'art. 14 § 2 du RCE/889/2008 sur l'accès au pâturage, mais ils doivent pouvoir accéder aux surfaces intérieures et aux aires d'exercice extérieures prévues à l'annexe III. ». Ces surfaces minimales pour les aires d'exercice extérieures sont les suivantes : jusqu'à 100 kg de poids vif : 1.1 m<sup>2</sup> par animal / jusqu'à 200 kg de poids vif : 1.9 m<sup>2</sup>. Ainsi, les veaux sont soumis à une obligation d'accès à des aires d'exercice extérieures.

Cette précision dans le Guide de Lecture a entraîné l'octroi d'avertissements voire



de pénalités à des éleveurs pourtant en bio depuis de nombreuses années car ils ne respectaient pas cette obligation d'accès à l'extérieur.

La FNAB a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un nouvel article dans le règlement européen mais plutôt d'une clarification

de ce dernier. Ainsi, chaque éleveur doit offrir à ses veaux un accès à l'extérieur. Cette obligation peut entraîner un besoin de réaménagement des bâtiments voire des investissements importants.

Afin d'accompagner au mieux les éleveurs dans leur démarche de mise en conformité, Bio Grand Est a envoyé une enquête à destination des éleveurs laitiers afin de connaître les modalités actuelles de logement des veaux. Cette connaissance nous permettra ensuite d'aller négocier des aides spécifiques au réaménagement des bâtiments d'élevage. En parallèle, un dossier spécifique sur cette thématique vous sera présenté prochainement dans les lettres AB.



Elise SCHEEPERS  
elise.scheepers@biograndest.org

## FINITION DES BOVINS ADULTES EN BÂTIMENT, BIENTÔT LA FIN

**La finition en bâtiments des bovins adultes ne sera plus autorisée dans le cahier des charges bio à partir de 2021.**

Jusqu'à présent le règlement bio stipulait que : "La phase finale d'engraissement des bovins adultes destinés à la production de viande peut avoir lieu à l'intérieur, pour autant que la période passée à l'intérieur n'excède pas un cinquième de leur vie et, en tout état de cause, une période de trois mois." Cette disposition ayant disparu dans le règlement qui entrera en vigueur au 1er janvier 2021, il faudra désormais que les bovins aient accès au pâturage de leur sevrage à l'abattage, si les conditions climatiques le permettent.

La FNAB, qui n'a jamais demandé cette évolution, a alerté le CNAB sur la question du temps de transition : l'engraissement

à l'extérieur n'est pas impossible mais il implique des aménagements et des changements de pratiques qui ne se feront pas du jour au lendemain. Un travail va être mené dans le réseau bio pour évaluer l'impact de cette évolution et le nombre d'éleveurs concernés afin d'anticiper et accompagner au mieux ces changements.



Amélie LENGRAND  
amelie.lengrand@biograndest.org

## LANCEMENT DU PROJET P.E.I. SÉCHAGE

Le projet PEI Séchage pour développer les filières chanvre et Plantes à Parfum Aromatique et Médicinales (PPAM) bio vient d'être lancé.

Afin de diversifier les assolements, la volonté de développer les filières chanvre et PPAM bio a émergé dans la région. La problématique du séchage avec des contraintes de qualité, notamment liées à l'alimentation humaine (ex : pas plus de 4h entre le séchage et la récolte du chènevis), apparaît alors comme un véritable enjeu pour leur développement.

Dans ce contexte, Bio en Grand Est pilote un projet PEI (Partenariat Européen pour l'Innovation) Séchage en collaboration avec la FR CUMA Grand Est, la CUMA des Sens, le GAEC DUTHOIT PHILIPPOTEAUX, la SARL BIOTOPE et l'Université UniLaSalle Beauvais. Les objectifs sont (1) la création de séchoirs polyvalents pour des productions spécifiques (les PPAM et le chanvre) en plus des productions biologiques (céréales, protéagineux), et (2) la mise en œuvre d'une logistique intégrée entre les séchoirs et leurs usagers au travers d'une plateforme numérique collaborative. Le budget est de plus de 1,2 millions € (1 050 000 € d'investissements et 180 000 € de fonctionnement). Officiellement lancé lors du comité de pilotage du 10 octobre 2019 (voir photo), ce projet durera jusqu'en 2022.



Aurélie SONGY  
aurelie.songy@biograndest.org



L'ensemble des partenaires se sont réunis pour lancer le projet.

### BRÈVES

#### CONJONCTURE LAITIÈRE

La collecte de lait bio devrait dépasser le milliard de litres dans le courant du 1er semestre 2020.

En juillet 2019, le cumul annuel janvier – juillet atteignait 584.5 millions (contre 506.7 millions sur la même période en 2018 soit une augmentation de 15.4%). Pour rappel, la collecte de lait biologique en 2018 s'est élevée à 842.8 millions de litres.

Pour le Grand Est, le cumul 2019 atteint 61.6 millions (soit une augmentation de 6.2% par rapport à 2018). Les plus gros producteurs de lait en France restent la Bretagne (124 millions sur la période janvier – juillet 2019 soit +21.1% par rapport à 2018) et les Pays de la Loire (119 millions sur la même période, +15.6% par rapport à 2018). Le Grand Est est la 5ème région productrice. Le mois de juillet a cependant observé une grosse baisse de production dans toutes les régions.

Les fabrications ont connu un fort développement et ce pour l'ensemble des produits laitiers (entre 21 et 29% selon les produits)

De novembre 2018 à mai 2019, 204 producteurs ont démarré une conversion bio pour un volume de référence de 95.7 millions de litres. La dynamique s'est quelque peu tassée comparativement au 1er semestre 2018 (33% de moins). Le potentiel de hausse de collecte sur les 4 prochains semestres est estimé à 260 millions. Ainsi, dans des conditions conjoncturelles identiques, la collecte sur 12 mois de lait bio pourrait dépasser le milliard de litre dans le courant du 1er semestre 2020.

Sources : Enquête conversions bio du CNIEL & Conjoncture FranceAgriMer



Elise SCHEEPERS  
elise.scheepers@biograndest.org

## BRÈVES

**VIGNE BIO OUVERTE SUR LE THÈME DE LA CONVERSION**

Une Vigne Bio Ouverte s'est déroulée chez Benoît DEHU, dans l'Aisne le jeudi 10 octobre. Cette VBO était coorganisée par Bio en Grand Est, Bio en Hauts de France, l'ACB et la Chambre d'Agriculture de la Marne. Une quinzaine de personnes sont venues y assister, avec un public composé de viticulteurs, mais également de quelques agriculteurs.

L'objectif principal de cette rencontre était d'échanger sur les étapes de la conversion vers l'Agriculture Biologique, ainsi que sur la réglementation. Benoît DEHU a donc présenté son parcours vers la certification, ponctué de conseils pour ceux qui souhaitent se lancer dans la conversion. Il s'en est suivi une visite des parcelles et de la cave où le vigneron a expliqué les changements qu'il a apportés à ses pratiques.

Une journée de formation sur la conversion en viticulture bio se tiendra le 13 novembre à Epernay. Elle permettra de se former sur la réglementation, les points clés de la certification et les changements techniques induits. Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter pour vous y inscrire.

De plus, une prochaine Vigne Bio Ouverte se tiendra chez Vincent Laval à Cumières le 22 novembre sur le thème de la vinification en bio.



**Justine CNUDE**  
justine.cnudde@biograndest.org

**MARAÎCHAGE, LA PÉNIBILITÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ !**

La Ferme Saint Blaise a accueilli le 24 septembre la journée technique des légumes AB 2019, avec au programme, les thématiques de transmission, de maîtrise des prix, fertilité du sol et pénibilité du travail.

L'intervention conjointe de la MSA et de la Caisse Assurance Accidents d'Alsace-Moselle (CAAA) a permis de faire le point sur les impacts de la production maraîchère sur le corps, et surtout comment les prévenir, car oui, il existe des moyens pour réduire fortement les contraintes sur le corps. Premier réflexe à avoir, comme avant toute activité physique : bien s'échauffer, il suffit parfois de 5-10 minutes pour bien commencer la journée et s'éviter de gros problèmes.

Le désherbage manuel et la récolte manuelle, qui constituent souvent les principaux postes de main d'œuvre en maraîchage, peuvent aussi être soulagés grâce à des outils plus ou moins sophistiqués. Les enjambeurs pour travailler allongé en sont une, il est possible d'en acheter dans le commerce ou de l'auto-construire. Mais il existe des outils plus simples, comme l'ergosiège qui permet de s'accroupir sans opérer de pression sur les articulations. Pour les alsaciens-mosellans, il est possible d'emprunter du petit matériel auprès de la Caisse Assurance Accidents d'Alsace-Moselle, pour l'essayer, et peut-être l'adopter !





**Camille FONTENY**  
camille.fonteny@biograndest.org





L'ergosiège, un outil pour soulager les opérations manuelles




 **RECHERCHE** ouvrier agricole sérieux et motivé, temps plein réparti sur 2 exploitations AB à Lapoutroie (68) pour traite, fenaison, entretien parcellaire...  
CDD de 3 mois en vue d'un CDI, envoyer CV+lettre de motivation à fermepierrevelcin-basler@orange.fr

 **VEND.** 2 veaux mâles croisés (pour repro ou autre). 1 montbéliard x jersiais. 1 montbéliard x rouge scandinave  
**Contact** : GAEC des entonnoirs, Bernard BERCAND, LAMARCHE (88)  
06 83 11 85 06


 **VEND** Regain bio sur pied, 5ha  
**Contact** : MULLER Dominique, BOLSENHEIM (67) : 06 01 98 02 77 / dominique.muller1@orange.fr

 **CHERCHE** 2 tonnes de Vesce Bio  
**Contact** : RATAUX Alexis, VOUZIERES (08) :  
06 10 60 13 75


 **VEND** 5 vaches Aubrac Bio (nées entre 2012 et 2013)  
**Contact** : RATAUX Alexis, VOUZIERES (08) :  
06 10 60 13 75


 **VEND** Vend matériel élevage porcin :  
- 2\*5 réfectoires  
- 5 cages de maternité  
**Contact** : Michel HUSSON, BOULAINCOURT (88),  
06 79 81 31 79 / corinne.michel.husson@orange.fr


**ÉCHANGE OU VEND** taureau Aubrac (Jupiter, 6 ans)  
**Contact** : DELORME Quentin, Poix-Terron (08) :  
06.49.98.51.52


 **VEND** céréales C2 : orge de printemps (20 tonnes), pois protéagineux (2 tonnes), vesce/avoine (3 tonnes)  
**Contact** : DELORME Quentin, Poix-Terron (08) :  
06.49.98.51.52


 **A REPRENDRE DÉPARTEMENT 54**, exploitation agricole céréalière Vallée de la Meurthe. Stockage, séchage de céréales. POUR CONVERSION.  
Renseignements par téléphone : 03.83.71.50.39

 **CHERCHE** une vingtaine de bonnes chèvres ou chevrettes bio prêtes à aller au mâle  
**Contact** : LECLERC Paul, CHAILLON (55):  
03.29.90.09.39 - 07.81.38.94.92 / paul\_leclerc@yahoo.fr


 **VEND** Élevage en sélection bio depuis plus de 25 ans ; Vds Vaches, Génisses Prim Holstein, tout âge, toute catégorie. Possibilité de lot. Vente de veaux femelle de bonnes origines, CL, Upra à partir de 15 jours  
**Contact** : EARL TIERGARTEN - BREHM Pierre, BOUXWILLER (67) : 06.75.00.41.10


 **VEND** méteil grain: triticale pois vesces. Possibilité de concasser  
**Contact** : GAEC du Pichet, NORROY (88), 06 13 15 65 73


 **VEND** Vend Foin de Luzerne C2, 200 balles carrées de 12 à 14 kg et 5 balles rectangulaires d'environ 400kg et Foin de Prairie C2, 13 balles rectangulaires d'environ 400kg  
**Contact** : MARTIN-PRIN Laetitia, BRAUX SAINT REMY (51) : 06 37 43 85 16


 **URGENT CHERCHE.** Secteur Lunéville ouvrier agricole polyvalent expérimenté à temps plein pour une ferme en polyculture élevage bio (vaches allaitantes limousines, prairies et céréales). Grande autonomie recherchée. Travail le week-end. Nécessité d'une forte

motivation pour travailler avec un troupeau de vaches allaitantes.  
**Contact** : Terre de Liens Lorraine  
lorraine@terredeliens.org / 06 09 92 30 78

 **VEND.** Vend environ 600 quintaux de blé fourrager (avec un peu de pois et de vesce). Bonne qualité. Pour alimentation du troupeau.  
**Contact** : JOLY Didier, MAZIROT (88) : 07 71 14 61 69

 **CHERCHE.** 350kg d'Avoine d'Hiver Bio  
**Contact** : COUSIN Laurent, Regniowez (08) :  
06 75 18 19 13

 **VEND.** Vend paille et fourrage C2  
**Contact** : GAEC FUNCKEN, LATRECEY (52)  
06.33.67.50.06

 **VEND.** une 15aine d'hectare de Maïs Bio, sur pied ou en grains  
**Contact** : HERBIN Loïc, Clavy-Warby (08) :  
06 86 34 06 81

*Les offres que nous publions n'engagent en rien Bio en Grand Est, elles sont sous l'entière responsabilité du donneur d'ordre. N'oubliez pas de demander le certificat bio de votre vendeur !*

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des **fourrages bio**, des **céréales** et/ou des **animaux**, vous recherchez un **repreneur**, un **emploi**, un **stage** ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est !



## AGENDA



Dans le cadre du Mois de la Bio, Bio en Grand Est se mobilise et propose de nombreux rendez-vous sur toute la région.

### LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

#### Formation

**Maîtriser les étapes des céréales bio du semis à la collecte : assolement, moisson, tri, stockage**

9 décembre, 18 décembre 2019 - 9 janvier 2020 - Nord Lorraine (Avril, Secourt)  
Avec Nicolas Thibaut (spécialiste moissonneuses), Anne Morellato (Probiolor)  
Contact : Yoan Michaud : yoan.michaud@biograndest.org / 07 82 92 88 54

#### Formation

**Quels couverts et engrais verts mettre en place dans ma vigne ?**

7 et 8 décembre 2020 - Alsace (à définir)

Avec Eric Maille,

Contact : Sylvia Ribeiro : sylvia.ribeiro@biograndest.org / 06 41 56 94 56

#### Formation

**Optimisation de la conduite de mon vignoble en bio**

9 décembre 2020 - Alsace (à définir)

Avec Eric Maille,

Contact : Sylvia Ribeiro : sylvia.ribeiro@biograndest.org / 06 41 56 94 56

#### Formation

**Améliorer la qualité des semis de céréales bio grâce au réglage de tous types de semoirs**

19 décembre 2019 - Lorraine (à préciser)

Avec Nicolas Thibaut (spécialiste machines agricoles)

Contact : Yoan Michaud : yoan.michaud@biograndest.org / 07 82 92 88 54

#### Formation

**Gérer une ferme en grandes cultures bio : assolement, moisson, triage, stockage et commercialisation**

17 décembre 2019 (réglage moissonneuse) - janvier 2020 (2 autres dates à venir pour triage stockage et assolements) - Châlons en Champagne (51)

Contact : Aurélie SONGY / aurelie.songy@biograndest.org / 06 88 28 37 68

#### Formation

**Lavage, conditionnement, stockage et logistique en maraîchage bio**

Le 16 décembre 2019 - Lieu : Châlons-en-Champagne (51)

Intervenant : Charles Souillot

Contact : Lise Foucher : lise.foucher@biograndest.org / 06 12 59 22 31

#### Formation

**Gérer son désherbage et introduire des engrais verts en maraîchage bio**

Le 17 décembre 2019 - Lieu : Châlons-en-Champagne (51)

Intervenant : Charles Souillot

Contact : Lise Foucher : lise.foucher@biograndest.org / 06 12 59 22 31

#### Formation

**Itinéraires culturels et réglementation en maraîchage bio**

Le 18 décembre 2019 - Lieu : Châlons-en-Champagne (51)

Intervenant : Charles Souillot

Sous format «question/réponses» : les thèmes abordés seront précisés selon les problématiques agronomiques et culturelles des participants.

Contact : Lise Foucher : lise.foucher@biograndest.org / 06 12 59 22 31

### LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION ANIMALE

#### Formation

**Prendre soin des pieds de mes vaches au quotidien**

Mardis 26/11, 3/12 et 10/12 - Pfaffenhoffen et Littenheim (67)

Avec : Catherine Lutz (vétérinaire spécialisée dans les boiteries) et Martin Gutfried (pédicure bovin).

Prévenir les boiteries, techniques de parage préventif et curatif (sur pieds morts et en élevage).

Contact : Danaé GIRARD: danae.girard@biograndest.org / 06 70 37 06 22

#### Formation

**Approche Globale et Dynamique de l'Alimentation des Petits Ruminants**

Jeudi 5 et vendredi 6 décembre 2019 - Lieux : Bacourt (57) le 5/12 et Landaville (88) le 6/12 dont 2 demi-journées en élevage caprin (5/12) et ovin (6/12).

Avec : Lucile Brochot vétérinaire phytothérapeute du GIE Zone Verte.

Contact : Julia Sicard : julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

#### Formation

**Santé Animale : Approche globale, influence du milieu et de l'éleveur.se**

9 décembre 2019 - Poix Terron (08)

Avec Jérôme Crouzoulon, ancien éleveur et formateur en santé et nutrition animale

Contact : Amélie Lengrand : amelie.lengrand@biograndest.org / 06 18 18 72 55

### LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

#### Festival

**23<sup>ème</sup> Festival international de la photo animalière et de la nature**

14 au 17 nov. 2019 - Lieu : Montier en Der (52)

Notre réseau sera présent au sein de ce festival mondialement connu pour expliquer que la protection de la nature et de la biodiversité passe aussi par des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement comme celles de l'agriculture bio.